

## Le monde change, pas la Suisse

Donc, les élections nationales ont eu lieu, en petit comité. Une fois de plus, les abstentionnistes sont le parti majoritaire. Au lamento traditionnel sur ces indifférents qui ont tort, il faut ajouter ceci.

A part cette "masse", cette "base" (les termes chargés autrefois d'idéologie révolutionnaire vont comme un gant aux abstentionnistes), il faut compter le million d'étrangers, le quart de notre population active, dont les adultes sont sans voix civiques. Aux abstentionnistes de vocation, suisses, s'ajoutent les abstentionnistes par obligation, les étrangers. Ceux qui votent sont donc deux fois minoritaires.

Ce constat dépasse la simple statistique électorale; le glissement vers le corporatisme politique est évident.

Plus que jamais, ce fut la dominante de ces élections. Les partis cherchent à faire le plein de leur clientèle potentielle, non pas regroupée sur quelques projets à promouvoir, mais dispersée, éclatée en petits cercles d'intérêts que chaque candidat est autorisé, invité, à attirer. Se multiplient les lettres ciblées, les "tarifs" publics ou privés. Les partis dont la vocation devrait être polyvalente deviennent de la sorte multicorporatistes. Ils ne regroupent plus des généralistes, mais des spécialistes de causes diverses et juxtaposées.

La télévision a rendu évidente, de manière presque caricaturale, l'absence de débat véritablement politique (voir en page deux). Encore est-elle un lieu de confrontation! Ailleurs, notamment dans le canton de Vaud, tout débat contradictoire sérieux a été décommandé (la fuite en arrière) par les partis de droite.

Plusieurs politologues avaient imaginé un scénario de changement, dont ils firent même un livre. Ils envisageaient une forte avance des verts, qui, avec un parti socialiste inentamé, des indépendants et des écologistes élus sur des listes du

centre-droit rendraient possibles des majorités de rechange.

C'est ce scénario qui ne s'est pas réalisé: en Suisse allemande parce que l'affaiblissement des partis gouvernementaux a touché notamment le parti socialiste, et que la poussée verte est faible; en Suisse romande parce que la poussée verte n'a pas eu lieu.

L'échec de plusieurs femmes, le glissement du canton de Neuchâtel qui était un exemple d'ouverture civique, dans la banalité des ententes centre-droit confirment l'absence de mobilisation sur des projets porteurs.

Le Conseil des Etats, encore plus (si c'est possible) bicolore et conservateur (Monika Weber n'y fera pas le printemps) est renforcé dans sa position de verrouilleur.

Or, des échéances difficiles, à la mesure de l'histoire, attendent la Suisse. Il faut notamment regretter que le débat sur l'Europe ait été escamoté par la question journalistique, formulée de manière simpliste, sur l'adhésion à la CEE oui ou non.

Mais la nécessaire adaptation à l'Europe, quelle que soit la voie d'approche choisie, exigera beaucoup de recul par rapport à nos intérêts les plus immédiats. Cette hauteur de vue n'a pas sa traduction politique; nulle indication n'est donnée au Conseil fédéral, trop enclin déjà au terre-à-terre.

La préoccupation n'est pas partisane, nullement une question de couleur, de sexe des élus, de sièges gagnés-perdus.

Un petit pays, surtout s'il est parmi les plus riches du monde, doit, pour justifier sa raison d'être, faire la preuve de son exemplarité, de sa capacité de remettre en cause les privilèges abusifs, de s'adapter.

Quatre ans vont passer. De la stabilité à l'immobilisme: que personne ne bouge!

■ (ag) Jusqu'ici, c'est Neuchâtel qui donnait une image vraiment représentative de son peuple par sa délégation aux Etats. Jean-François Aubert et René Meylan, esprits libres, quand bien même ils votaient souvent dans des sens différents, n'ont jamais créé l'impression que le vote neuchâtelois était annulé. Au contraire, il y avait une voix neuchâteloise, originale, que chacun de l'intérieur savait reconnaître.

Regret que les électeurs neuchâtelois aient cru bon de revenir à la banale entente centre-droit. Un peu de l'originalité, du génie du lieu neuchâtelois se perdra ainsi. Les Vaudois ont fait une démonstration inverse en mettant en ballottage l'Entente centre-droit. Ce faisant, ils ont contesté sa présentation majoritaire.

Vouloir occuper deux sièges (la totalité) pour représenter un canton n'a de justification que si les partis qui y prétendent font la démonstration qu'ils sont en situation majoritaire.

## Yvette Jaggi et les Etats

S'ils n'atteignent pas la majorité absolue, de quel droit revendiquer le monopole de la représentation?

En passant sous la barre, MM. Reymond et Junod (ce dernier, -14% par rapport au score de M. Debétaz) savent qu'ils ne représentent pas la majorité des Vaudois. La multiplicité des autres candidatures n'est pas une explication du ballottage, quoique souvent servie comme une excuse. Si je prétends représenter plus de la moitié, qu'importe que l'autre portion se subdivise en deux, trois ou quatre.

Reste pour Yvette Jaggi à regrouper au second tour, sur son nom, tous ceux qui, votes à l'appui, ne se sont pas reconnus dans MM. Reymond-Junod, que les affiches pourtant nous présentaient souriants, dans un complet coupe-garçon d'honneur.

# Elections - Le point final

■ (cfp) Alors que la TV romande, dans ses émissions électorales, affrontait les difficultés d'une discussion à dix, douze, voire seize personnes avec le risque, pas toujours évité, de glisser vers la cacophonie (voir ci-dessous), la TV alémanique présentait le soir du 14 octobre une sorte de combat des chefs opposant les présidents des quatre partis gouvernementaux.

## La difficulté du débat télévisé

■ (ag) Le service public doit être très strict sur l'égalité de traitement et les temps d'antenne dans l'organisation des débats. Au même titre que les sociétés d'affichage, sur la répartition des emplacements.

Mais regrouper tous les partis (présents dans trois cantons) autour de la même table, c'est rendre impossible le débat.

Les groupements nouveaux, qui n'ont de représentants ni dans des conseils communaux, ni dans le Grand conseil, porteurs d'une seule idée, doivent-ils être reconnus pour le même niveau de discussion que les représentants des partis qui ont assumé des responsabilités? Il ne s'agit pas de les priver de parole, mais de trouver des formules originales où ils puissent s'exprimer.

Je suis tombé sur le dernier quart d'heure du débat (?) final de la télévision romande. Le mélange des genres y donnait une sorte de conversation de bistrot, pas animée comme un "Droit de réponse", tout en étant une sorte de futoir verbal. Certains (Berger, Maître) continuaient à ramer avec un sérieux de régatier, d'autres (Gautier - à qui les gros plans faisaient une tête à la Chalandon - Ménétrey) marquaient leur distance amusée; on passait de la rigolade à l'engueulade, de l'engueulade à la rigolade. Amélia ne pouvait trouver l'occasion d'une tirade et s'en désolait.

Tableau de genre, débat nul.

Autre différence, dans la presse écrite cette fois: l'hebdomadaire *Schweizer Illustrierte* (du groupe Ringier) donnait une liste de dix parlementaires à ne pas réélire. On y trouve neuf hommes et une femme, deux Tessinois, trois Romands et cinq Alémaniques, trois radicaux, trois socialistes, un PDC, un UDC, un Markus Ruf et un vert, lequel n'est autre que le vaudois Daniel Brélaz, qualifié ici de "blanc-bec". Les autres latins de ce "palmarès des nuls" sont Geneviève Aubry "l'inquisitrice", Raoul Kohler (radical biennois) "tout juste bon à compter les voix", Dario Robbiani "le gafeur" et Franco Masoni "le potentat". Il y en a donc pour tous les goûts.

Bizarrement, les confrères romands de *L'Illustré* (du même groupe Ringier) ont évalué différemment les qualités de Daniel Brélaz, puisqu'ils lui avaient demandé, en sa qualité de mathématicien, de pronostiquer les résultats du scrutin. On peut y voir une preuve de l'indépendance des rédactions de Ringier, sur certains sujets en tout cas.

UWE BARSCHEL

## Sang à la Une

■ (réd) Si *La Suisse* a "longuement hésité" avant de publier la photo d'Uwe Barschel mort dans sa baignoire, la plupart des autres journaux n'ont même pas pris cette précaution oratoire, marque d'hypocrisie et de fausse pudeur.

La presse suisse doit-elle jouer le jeu de certaines feuilles à scandales et s'engouffrer tête baissée dans le créneau du sang à la Une? Pour notre part, nous ne pouvons que regretter ce manque de discernement. La "fameuse" photo du *Stern*, obtenue au prix d'une violation de domicile (pour ne rien dire de la sphère privée) est vide de tout contenu informatif.

Elle aurait pu finir au panier, sans dommage pour le public ni pour les finances du magazine de Hambourg.

# Rien n'arrête le dialecte

■ (cjp) L'émission "Temps présent" du 15 octobre, "Schwyzertütsch: la cote d'alerte", a passé le lendemain soir en Suisse alémanique sous le titre (traduction): "Schwyzertütsch – Un danger pour la nation?" Les éléments d'information apportés par la télévision ne toucheront guère ceux qui contribuent à la pérennité du dialecte: les vieilles générations qui perpétuent la mentalité du réduit national et les jeunes générations qui trouvent fort agréable de se singulariser dans l'espace germanophone tout en cultivant aussi une variété d'anglais qui n'est pas celui d'Oxford ou de Cambridge.

Quelques faits récents pour contribuer à démontrer qu'en dépit de tous les efforts de sensibilisation, nous sommes en face d'un mouvement quasi irréversible.

## Les partis, la presse, la culture: même combat

Les candidats des partis radical et de l'Union démocratique du centre au Conseil des Etats ont été présentés avec le slogan: "Zwee wo düre gseh" (deux qui voient loin) à Berne et "Uf all Fäll bürgerlich" (Dans tous les cas bourgeois) à Zurich. Inutile de chercher à traduire à l'aide d'un dictionnaire allemand-français.

La Feuille des avis officiels de la ville de Berne (*Anzeiger für die Stadt Bern*) publie actuellement un feuilleton en dialecte bernois. Ce n'est pas le premier.

Dans la rubrique culturelle des *LNN*, le principal quotidien lucernois (17.10), on trouve un article sur le dialecte à l'ère électronique invitant à cultiver le dialecte à l'école (sans négliger la langue standard cependant). Le même jour, la *Berner Zeitung* commente les propositions d'intervention de la Confédération dans le domaine linguistique sous le titre: "Wird Bund zum Sprachpolizisten?" A Willisau, canton de Lucerne, des acteurs amateurs jouent une version en dialecte d'une pièce de Brecht. Titre local: *De Herr Puntila und si Chnächt Matti*.

## Le "Hochdeutsch" n'est pas la langue de Goethe

On pourrait multiplier les exemples sans difficulté. Au surplus, l'allemand standard (Hochdeutsch) des Suisses alémaniques est parfois fort différent de la langue parlée dans les Allemagnes (RFA, RDA) et en Autriche. Dans *Sprachspiegel*, le bimestriel des défenseurs de l'allemand correct en Suisse, le professeur

Löffler a noté, récemment, que la terminologie ferroviaire helvétique se différencie beaucoup de celle presque toujours commune aux trois autres Etats germanophones. Il en va de même dans beaucoup d'autres domaines. Quant à l'usage du dialecte, ce même professeur faisait remarquer que l'employé au guichet de la gare badoise de Bâle parle la langue officielle alors qu'il parle le dialecte badois avec ses collègues pour les conversations courantes. Le Suisse croit à l'unité linguistique totale chez notre voisin du nord. Elle n'existe pas. Mais un usage nettement différencié est maintenu. Il n'est plus respecté chez nous. Tapons sur le clou, hélas sans nous faire beaucoup d'illusions!

## JEUX OLYMPIQUES: L'IMPACT ECOLOGIQUE

### Un problème de fond

■ (jg) Dans la candidature de Lausanne aux Jeux Olympiques, les mesures de l'impact sur la flore et la faune des différentes épreuves sont un facteur stratégique important en vue du succès ou de l'échec final de l'entreprise. Si l'écologie a de la peine à passer la rampe électorale dans le canton de Vaud, il en irait peut-être différemment s'il s'agissait de s'en prendre par référendum au projet d'organisation des J.O.!

L'étude d'impact est dès lors une pièce maîtresse du dossier. Mais au-delà de ses conclusions techniques, ce type d'expertise soulève des problèmes de fond dont la résolution est de nature essentiellement politique, car elle engage l'ensemble de la société.

Toute activité humaine a forcément un impact écologique. Le problème est de déterminer le seuil de l'intolérable. C'est là un choix politique et non technique. Or, une étude d'impact constitue une procédure neuve et sans précédent. Il est difficile de mesurer une évolution par rapport à une situation antérieure et d'effectuer des comparaisons.

Dans le cas des Jeux Olympiques, l'incertitude est accentuée par l'as-

pect non permanent d'une partie des installations: la présence des moyens techniques, chronométrage et télévision, sera très importante. Des chemins doivent être rendus carrossables, des plate-formes aménagées. Un afflux important de spectateurs viendra piétiner dans les sous-bois. Mais ces perturbations seront provisoires: trois mois d'aménagement préliminaire, deux semaines de compétition et un mois de démontage. Quel peut être l'impact à long terme sur l'environnement? Une telle question a-t-elle même un sens?

Après tout, il faut se rappeler qu'il n'y a pas, en-dessous de la limite de végétation, dans le canton de Vaud comme partout en Europe d'ailleurs, un seul hectare où l'on trouve un éco-système "naturel". Tout notre environnement sans exception porte la marque de l'activité humaine. L'allure des forêts, des marécages, des prairies est une conséquence de la politique forestière, de l'aménagement des eaux et de la politique agricole.

Une étude d'impact est un outil de compréhension supplémentaire pour choisir des solutions à ce problème de l'interaction de l'homme et de son milieu.

■ (jd) Les ouvrages de génie civil, les routes et les autoroutes en particulier, exigent d'importantes quantités de gravier. En Valais, la construction des barrages alpins a fortement atténué l'apport de gravier par les rivières. On s'est donc tourné vers les cônes de déjection des cours d'eau, vers les moraines et, plus récemment, vers les alluvions immergées dans la nappe phréatique de la vallée du Rhône. D'où l'apparition de nombreux plans d'eau qu'on peut observer en Valais, une quarantaine entre Brigue et le Léman.

## A qui sont ces étangs

Cette forme d'exploitation n'a pas que des avantages: disparition de terres agricoles améliorées à grands frais, danger de pollution de la nappe phréatique qui fournit plus de la moitié de la consommation en eau des Valaisans de la plaine. De plus, elle pose un intéressant problème quant à l'usage des étangs ainsi créés.

Jean Julien, ingénieur agronome à la retraite, pose une question impertinente dans le dernier numéro du mensuel *Profils valaisans* (septembre 87): la bourgeoisie de Sion est-elle propriétaire des étangs des Iles, près de la capitale? Selon la législation et une jurisprudence constante, les grands courants et bassins d'eau souterraine font partie du domaine public. Les géologues sont d'avis que les graviers qui confèrent à la nappe d'eau son caractère phréatique (mobilité, qualités physiques, chimiques et microbiologiques) sont indissociables de la nappe et devraient donc faire partie également du domaine public. Mais le droit en a décidé autrement. Non seulement les graviers sont propriété privée – sous réserve d'une autorisation d'exploiter – mais le propriétaire qui abaisse le niveau de son terrain par excavation et atteint la nappe phréatique devient propriétaire du plan d'eau ainsi créé.

## URBANISME

# Des parkings périphériques

■ (ag) Il y a longtemps que cette tarte figure au menu des desserts. Les automobiles, notamment celles des pendulaires, s'arrêteraient à la périphérie des villes; de vastes parkings les accueilleraient avant que conducteurs et passagers gagnent le centre en utilisant les transports publics.

Proposition jusqu'ici très théorique. Le parage hors-les-murs n'a pas encore été étudié dans tous ses aspects, l'offre est de faible avantage; peu d'usagers y recourent.

Les choses vont désormais changer au vu des intentions affichées par plusieurs villes. Lausanne annonce une refonte des feux qui commandent la circulation; la capitale vaudoise en est particulièrement friande; à l'avenir, ils seront réglés de manière à bloquer l'entrée en ville aussi longtemps que le centre ne peut absorber le trafic. Même projet à Genève. Les villes étrangères ont franchi le pas: en Italie, on ne pénètre pas dans le centre avec des plaques d'immatriculation extérieure à la province (en principe, du moins). On sait depuis longtemps que New-York n'est pas une ville ouverte à tous les trafics, etc.

On peut donc admettre que pour Lausanne et Genève, l'idée va descendre de son nuage.

J'imagine que les ingénieurs en trafic ont procédé à des analyses préalables, puisque tel est leur métier. Mais, en vrac, quelques-unes de ces questions dont on aimerait connaître la réponse, étant admis que chaque ville et région a ses caractéristiques propres.

– Comment et selon quels critères répartir le trafic entre les transports régionaux, ce qui implique une multitude de parkings de modestes dimensions aux haltes des trains locaux (solution zurichoise), ou arrêter le trafic à la limite urbaine – l'ancien octroi – pour un transbordement sur les transports urbains?

– L'arrêt à la périphérie suppose la réalisation de plusieurs conditions. Quand sont-elles réunies? Notamment la modulation des prix. Précisons!

Les parkings extérieurs occupent ou occuperont des surfaces importantes dans des zones où le terrain est pré-

cieux. On ne saurait donc se contenter du parage en surface. Mais toute construction en profondeur rendrait, au prix de revient, le parage dissuasif.

Il faudrait donc imaginer une péréquation, à savoir un parage au centre coûteux (suppression des zones bleues, parcomètres chers, parkings à tarifs plus élevés) afin que le tarif périphérique (parage + transports publics) apparaisse nettement plus avantageux.

On imagine des difficultés d'une telle modulation. Economiquement: les parkings existant au centre ne sont pas tous constamment saturés; ils appartiennent à des sociétés privées qui jouent le jeu de la rentabilité. Les réactions des commerçants sont prévisibles. Politiquement, les citoyens de la commune-capitale ne seront pas décidés à accepter un stationnement cher pénalisant leurs déplacements internes pour le seul avantage d'être mieux protégés contre les pendulaires. Bref, il faudrait à la fois du courage politique et des garanties de faisabilité.

### Qu'est-ce qu'un périphérique?

Un parking hors-les-murs, ce n'est pas un dépôt à voitures, le temps de sauter dans un trolleybus.

C'est aussi un lieu équipé: de cafétérias où sont affichés électroniquement les départs des transports publics, de petites salles de travail, de stations de taxis avec organisation de leur utilisation collective sur trois ou quatre points du centre. Lieu de transbordement, mais aussi lieu-point-de-rencontre.

L'ère de l'aire nue en plein air est révolue. Quand ouvrira-t-on un concours d'architecture donnant sur des sites typiques des modèles (même théoriques) de ces lieux d'échange?

L'arrêt hors-les-murs du trafic pendulaire ne peut être réglé par des feux (rougés). Pour poursuivre le débat engagé par V. Lasserre dans *Entreprise romande*, ce doit être une œuvre complexe d'urbanisme, d'architecture, de financement, de persuasion, bref une œuvre politique.

# Justice au masculin

■ (jd) Edifiant dossier sur la représentation des femmes dans les professions juridiques dans le numéro de juin du bimestriel *Plädoyer*, organe des Juristes démocrates de Suisse.

Imaginez la situation: comme accusé, comme plaignant ou comme avocat vous vous trouvez face à un Tribunal composé de femmes exclusivement. Trop, c'est trop; quel déséquilibre! La réalité est inverse: alors que la politique s'ouvre progressivement aux femmes, la justice reste encore aujourd'hui une affaire d'hommes.

Une seule femme parmi les 30 juges du Tribunal fédéral, une seule femme au Tribunal fédéral des assurances à Lucerne.

Dans les 21 cantons considérés, la situation n'est guère plus brillante, comme le montre le tableau ci-contre: 250 juges titulaires et 134 juges suppléants sont des hommes, contre respectivement 16 et 20 femmes. Obwald, Schaffhouse, Soleure et Thurgovie se partagent le triste privilège de ne pas avoir une seule femme détentrice d'une parcelle de pouvoir judiciaire.

Par ailleurs, sur l'ensemble du pays, moins de 10% des avocats sont des femmes et dans l'administration fédérale on dénombre 2,5% de femmes juristes parmi les cadres, 5,5% parmi les classes moyennes de salaire et 19% parmi les classes inférieures.

## Tribunaux cantonaux (1987)

	Juges titulaires		Juges suppléants	
	femmes	hommes	femmes	hommes
AG	--	16	1	13
BE	--	25	3	12
BL	2	5	--	--
BS	1	8	3	6
FR	--	7	2	12
GE	--	14	2	10
GL	5	23	--	--
JU	--	5	2	10
LU	--	10	1	9
NE	1	7	--	--
OW	--	10	--	5
SG	1	12	1	1
SH	--	5	--	--
SO	--	8	--	4
SZ	1	12	--	--
TI	2	15	--	6
TG	--	7	--	3
UR	1	6	--	5
VD	--	15	2	7
ZG	1	6	2	2
ZH	1	34	1	29
Total	16	250	20	134

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

André Gavillet

Jacques Guyaz

René Longet

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz

Jean-Luc Seylaz

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

## EN BREF

Le recrutement des aspirants tambours et trompettes militaires est soumis au numerus clausus: 30% des candidats peuvent être admis. Par ailleurs, lorsque la musique militaire expose à l'OLMA de Saint-Gall, elle peut compter sur l'aide d'une compagnie d'assurances de Suisse orientale, en échange d'une mention sur le couverture du programme de la manifestation.

Le premier volume d'un ouvrage de plus de deux mille pages sur les noms de lieux du canton d'Uri paraît cet automne. Est-ce le dernier sursaut de fierté d'un pays appelé à disparaître sous les flots de voitures?

Le docteur Toni A. Sager, rédacteur des "lettres sur l'environnement" (*Umweltbriefe*) a relevé dans la NZZ la publicité pour les grandes marques de voiture qui utilisent la vitesse com-

me argument. Entre juillet et septembre 87, le quotidien zurichois a accepté onze fois des annonces pour des automobiles qui avouent fièrement être capables de dépasser les 180 km/h, vitesse illégale sur l'ensemble du réseau suisse.

Selon l'Union des centrales suisses d'électricité, un cinquième environ de la puissance hydraulique disponible au niveau mondial sert actuellement pour la production d'électricité. Ce taux d'utilisation est très inégalement réparti, si 10 à 15% des eaux africaines servent à faire du courant, le chiffre atteint 60% en Europe occidentale. Le communiqué précise que la Suisse exploite plus largement encore sa puissance hydraulique disponible.

Commentaire de la radicale *Nouvelle revue de Lausanne* au lendemain des élections: "Notre électorat, même amoindri arithmétiquement, demeure fidèle aux grands courants politiques et philosophiques qui ont façonné notre patrie" ... que voulez-vous ajouter à cela?

# Ma cabane au Canada

Regina, capitale du Saskatchewan, 170000 habitants, à mi-chemin entre le lac Supérieur et la côte du Pacifique, au nord du Montana (USA).

Saskatoon, 250 km plus au nord, 180000 habitants. Dans l'une et l'autre villes, universités, respectivement de 7000 et de 15000 étudiants. J'y suis venu faire deux conférences, l'une sur la bataille de Waterloo, vue par Hugo, Stendhal, l'Allemand Grabbe et l'Anglais Thackeray; l'autre sur le sentiment de la mort, à travers l'oraison funèbre du Grand Condé par Bossuet; les obsèques de Victor Hugo (1885) et de Gottfried Keller (1890); les funérailles de Sartre (1980).

Beaucoup d'Ukrainiens dans la région!

Il ne vous échappe pas que ces *Ukrainiens* sont pour la plupart des Allemands, installés en Ukraine par Catherine II, impératrice de toutes les Russies - la "Sémiramis du Nord", comme disaient Voltaire et Diderot (laquelle, soit dit en passant, après s'être débarrassée très rapidement de son mari, débile mental no-

toire, aimait assez se faire sauter par les jeunes officiers de sa garde) - puis écoeurés par l'action pour ainsi dire concertée de Hitler et de Staline, ont gagné le Canada, où ils ont été bien accueillis...

Beaucoup de Jaunes, aussi, venus de Hong-Kong et d'autres lieux. Beaucoup d'autochtones Peaux-Rouges... les Jaunes, me dit mon collègue W., originaire de Bâle, élève de l'illustre von Wartburg, sont particulièrement zélés, et d'une courtoisie inimaginable et bien réconfortante pour un professeur!

Naturellement, le problème des réfugiés ne se pose pas de la même manière qu'en Suisse: le Saskatchewan est grand comme deux fois l'Allemagne de 1930 - avec moins de deux millions d'habitants. N'empêche que le Canada est accueillant, alors même que certaines difficultés, tout de même, se présentent!

Si ces immenses espaces sont peu peuplés, c'est qu'ils ne sont pas nécessairement cultivables, étant donné les pluies, dans l'ensemble, fort rares.

Autre aspect: les hôtels accordent des réductions aux personnes du 3<sup>ème</sup> âge, de même que les musées ou les théâtres.

Originaire de Bâle, naturalisé Canadien, le professeur W. n'ignore rien du Canada, et en particulier que c'est un *royaume*, relevant de la Couronne britannique (on annonce la venue au Saskatchewan, pour la mi-octobre, de Sa Gracieuse Majesté, la reine Elisabeth, et de *His Royal Highness*, le duc d'Edimburgh, son époux).

Mais les jeunes Canadiens, et en particulier les étudiants, sont tout pareils à ce qu'étaient mes gymnasiens: la plupart ignorent tout de l'histoire civique; sont persuadés qu'ils vivent dans une république démocratique, et tombent des nues quand on leur apprend qu'ils sont les sujets de la reine d'Angleterre, laquelle est représentée par un gouverneur - les féministes ne m'en voudront pas de ne pas dire *gouvernante*, bien que ce soit une femme!

Oh! à propos: si vous le désirez, je puis vous rapporter - en vente dans tous les supermarchés - le petit livre d'une centaine de pages consacré aux condoms, c'est-à-dire aux préservatifs... Vous saurez tout sur la manière de les choisir, eu égard, notamment, au Sida - *Aids* en anglais.

## CINEMA

# Sous le soleil de Satan

Mécréant comme je suis, ce n'est pas sans hésitation que j'ai décidé d'aller voir le film de Maurice Pialat. Je n'éprouve guère d'émotion, en général, à regarder vivre, dans un roman ou sur un écran, des personnages dont les valeurs me sont totalement étrangères. Pourrais-je intégrer à mon imaginaire un film dont les moments forts - la rencontre de l'abbé avec Satan, la scène avec Mouchette, une résurrection ambiguë - appartiennent au surnaturel chrétien?

Je suis sorti du spectacle enrichi. Par la qualité des acteurs; plus encore grâce à l'intelligence de l'adaptation qui écarte tout l'aspect polémique du roman.

Ce que Pialat emprunte au modèle bernanosien et met admirablement en scène, c'est le drame de l'ambiguïté

des valeurs et les risques de tout engagement existentiel. Chez Donissan (si humble et si intransigeant), ce pari a quelque chose de forcené, d'excessif et de terriblement ambigu. L'abbé serait-il un saint? Et si tout cela, les mortifications insensées qu'il s'impose, le sentiment bouleversant d'avoir reçu en don le pouvoir de lire dans les âmes, la décision de tenter un miracle, dans la folle espérance que Dieu répondra à l'exigence de sa foi en ressuscitant l'enfant, n'était qu'un piège dans lequel il est tombé, la dénaturation de cette foi en anti-valeur? Celui qui a peut-être gagné, Bernanos l'appelle Satan: le Prince du monde, habile à singer Dieu jusque dans les apparences de la grâce. Où sommes-nous donc? Dans la lumière de Dieu ou sous le soleil de Satan?

Or, on peut donner d'autres noms aux termes de cette alternative. Cette ambiguïté, je peux en faire une lecture profane; et la vivre comme une expérience où me reconnaître. Car toute existence cohérente est un pari sur des valeurs - même si elles sont immanentes, elles n'en ont pas moins une dimension spirituelle. Tout engagement comporte l'incertitude, les risques d'un pari; et la tentation du désespoir que vit le héros. Je ne pouvais pas partager le drame catholique de l'abbé Donissan, car la Transcendance n'est pas mon souci. Mais j'ai pu l'accueillir comme une figure de notre condition condamnée au pari et à l'ambiguïté.

Tel est le grand mérite de Pialat. Il ne polémique pas. Il ne prend, dans son film, aucune distance critique à l'égard d'un monde qui lui est sans doute passablement étranger. Mais il en propose une image dont les deux lectures, chrétienne et athée, peuvent coexister.

Jean-Luc Seylaz

# DOMAINE PUBLIC - INDEX 870 - 879

Vingt-troisième livraison de l'index des textes parus dans ces colonnes  
DP 870 (2.07.87) à DP 879 (15.10.87)

## Organisation politique, démocratie

- 870 Une vieille dame indignée (cfp)
- 870 Police politique en Suisse - Motus et bouche cousue (jd)
- 871 Les Suisses et la politique - Bôfl (mam)
- 871 Politique - La saison des transferts (cfp)
- 872 "Je ne veux pas voir une fête qui dépare" (FB)
- 872 Le radi(cul)-cule ne tue pas (réd)
- 872 Extradition - Les "explications" du Président du Conseil d'Etat de Genève (ag)
- 873 1er Août - Hofstetter et les motards
- 874 Le temps politique (numéro spécial)
- 875 Un montage d'Europe 1 (ag)
- 875 Elections fédérales - La peur du joint (mam)
- 876 Trèfle atout (jd)
- 876 Genève - "Glasnost" (jd)
- 877 Consensus - Inodore et insipide (jd)
- 877 Partis politiques - L'argent du beurre (réd)
- 877 Vaud - Ne m'oubliez pas! (réd)
- 877 Berne - L'armée électorale (cfp)
- 878 Portez armes, reposez armes (ag)
- 878 Systèmes électoraux - Diversités (cfp)
- 878 Aux frais de la princesse (mam)
- 879 Les élus au travail (réd)
- 879 L'indigestion électorale (cfp)

## Economie

- 870 Le gel contre nature (YJ)
- 870 Industrie chimique suisse - "Si tu m'aimes plus, je m'en vais à l'étranger" (jd)
- 870 Bananes Nica - La solidarité qui passe par le palais
- 871 La clause de la nation la plus favorisée (AG)
- 871 Argent sale - Propre en ordre (yj)
- 872 Genève - Euphorie financière (jd)
- 872 Innovations financières - Profit fragile (yj)
- 872 Retrouver le droit chemin (cfp)
- 873 Fusion - BBC sortant du bain (ag)
- 875 Commerce mondial de l'alcool - La petite bière et les gros sous (mam)
- 876 Privés de téléphone
- 876 Indice des prix avec ou sans tabac
- 878 Encore une prise de tabac (réd)
- 878 La paix au bout du fil
- 878 Informatique - L'Europe des cerveaux (jg)
- 879 Crédit à l'hôtellerie - Plus d'Etat, quand ça m'arrange (jd)
- 879 Protection des consommateurs - Tout va pour le mieux dans la meilleure des Suisses possible (ag)
- 879 La Suisse inégalitaire
- 879 Le club des milliardaires - Le capitalisme ne paye plus (jg)

## Environnement, infrastructure

- 871 Energie - De la guerre des experts ... à celle des communes (jd)
- 871 Compostage - Dans la cuisine (mam)
- 872 Découvrir la Suisse tant qu'elle existe encore

- 872 Point de vue - L'écologie helvético-pragmatique (Eric Baier)
- 872 Environnement: l'état de la question - Ces substances qui nous polluent (René Longet)
- 873 Boycott des sprays - Stop aux bombes (yj)
- 873 Zurich - Pollution contre vieilles pierres
- 875 Electriciens - Economies, connais pas (jd)
- 875 Surplus agricoles et écologie (jd)
- 876 Environnement: l'état de la question - Métaux lourds; la marmite des sorcières
- 877 Economies d'électricité - Exemple concret: un frigo trop gourmand (pl)
- 878 Aux marches du palais - Environnement et fédéralisme (mam)
- 878 Economie électrique - Portrait de groupes (jd)
- 878 Crues de l'été - Fatalisme et responsabilités (mam)
- 878 Quand les sirènes se taisent (cfp)
- 878 Les méandres du Flon (ag)
- 879 La pollution, c'est les autres (FB)
- 879 Attention aux nitrates (jd)

## TRANSPORTS

- 870 Association suisse des transports - L'anti auto-macho (mam)
- 871 Transports publics lausannois - Doucement dans les virages (mam)
- 872 La Suisse roule plus propre
- 873 Automobilistes - En grève ... en 1936 (cfp)
- 875 Dis-moi pour qui tu roules (réd)
- 875 Courrier - La grève des autos en 36 (Charles Gay)
- 876 Arrêt à Yverdon - Le pouvoir technocratique (ag)
- 876 Circulation urbaine - Les recettes de seize villes (fb)
- 876 Abonnements verts (et blancs) - Faut pas se presser (pi)
- 876 Ecobonus plus (jd)
- 877 Navigation fluviale - Grand gabarit jusqu'à Dole (ag)
- 877 Arrêt à Yverdon ... et à Vaestras (réd)
- 877 Circulation routière - Commencer par le respect des dispositions existantes (jd)
- 879 Limitations de vitesse - Les miracles du l'heure (jd)

## Politique sociale, monde du travail

- 870 La villa des indépendants (et des salariés) ou l'O.P.P. 3bis (ag)
- 871 Quand l'USAM était encore "progressiste" (cfp)
- 871 Université de Genève - Un prof sans examen est un prof mort (jd)
- 873 Egalité entre hommes et femmes - De la parole aux actes (jd)
- 875 Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile (yj)
- 875 Armée et emploi - Un peu court, Monsieur Koller (jd)
- 875 Dans l'ombre - L'économie souterraine (ag)
- 876 Les chances du retard (WL)
- 876 Egalité - L'expérience des autres (réd)
- 876 Emploi - L'expansion genevoise (jd)

- 876 Syndicats - L'offensive du SSP (ag)
- 877 Fiscalité fédérale - Si les petits cadeaux faisaient les bons électeurs (yj)

## Médias, divers

- 872 Polar parlementaire (cfp)
- 873 Mauvaises Freyquentations (JD)
- 873 DP Magazin
- 876 Morne dimanche (mam)
- 877 Une maison de maçon, une télé de m... - Laisse (couler le) béton (mam)
- 878 Le testament radio-télévisé de M. Schlumpf (YJ)
- 878 Loi radio-TV - Fonds publics et services privés (yj)
- Echos des médias: 870, 871, 872, 875, 876, 877, 878, 879

## JEANLOUIS CORNUZ

- 870 Perles du kiosque
- 871 Salades guerrières
- 872 Objectivement subjectif
- 873 Deux mille cinq cents ans d'imbécillité dangereuse
- 875 Pour l'honneur!
- 876 Chaleurs humaines
- 877 L'esprit des années brunes
- 878 - bonnes mœurs et les autres

## L'INVITE DE DP

- 871 La paix des armes? (Jean-Christian Lambelet)
- 875 M. Keynes a rendez-vous avec Pénélope (Claude Raffestin)
- 877 Pour un nouveau pacte fédéral (Laurent Rebeaud)
- 879 Le grand vertige (Jean-Pierre Ghelfi)

## DIVERS - CULTURE

- 870 Who's who - Mille Zurichois notoires (cfp)
- 870 Humeur - Climats fétides (mam)
- 870 Le respect des mots (ag)
- 870 Tiers-monde - Pour ne pas voyager idiot (mam)
- 871 Enquête sur le passé de Waldheim - L'armée suisse franchit le Vorarlberg (jcf)
- 871 Courrier des lecteurs - Inadmissible amalgame (Jeanne-Marie Perrenoud)
- 872 Devoir de vacances (jd)
- 873 Devoir de vacances (bis) (jd)
- 873 Faut-il avoir peur des skinheads? (réd)
- 873 Francophonie encore floue (cfp-mam)
- 873 Rupture (Anne-Marie Bossy)
- 875 Une justice en congé ... (Edmond Kaiser)
- 875 D'un G à l'autre (ag)
- 877 A coche-pied (AG)
- 877 Rencontre avec un humaniste (cfp)
- 877 Informatique et démocratie (yj)
- 879 Recherche scientifique - L'imprévisibilité originelle (eb)
- En bref: 870, 872, 879



# Les organohalogénés, famille redoutable

■ Deux grands groupes de substances nocives se retrouvent à tous les niveaux de notre environnement. Nous avons présenté les métaux dans notre dernier article parlons aujourd'hui des halogénés.

## Définition

On appelle halogènes un groupe de cinq éléments: fluor (F), chlore (Cl), brome (Br), iode (I) et astate (At); ce dernier n'entre pas en ligne de compte, s'agissant d'une création de laboratoire produite en quantités infinitésimales. Tous sont toxiques, retenus par la peau et les organes respiratoires.

Le fluor a fait des années durant la une de l'actualité, à cause des dommages provoqués en particulier à la végétation autour des usines d'aluminium. Après des décennies de lutte, les arboriculteurs valaisans ont réussi à imposer à Aluisse des réductions substantielles d'émissions. 80% de la production de brome est utilisée pour faire du dibrométhane, un additif de l'essence. Il sert à éviter que le plomb (autre additif) ne se dépose dans le moteur. Le brome sert également à la désinfection. En 1984, après une fuite dans l'usine Givaudan, tout un quartier de Genève en a fait l'expérience...

## Le chlore

Le plus répandu des halogènes (production mondiale: 30 millions de tonnes par an) est aussi celui qui pose le plus de problèmes. 80% du chlore utilisé sert à fabriquer des composés organohalogénés, soit des substances qui n'existent pas à l'état naturel. Diffusées très largement et en grandes quantités, ces substances sont très persistantes dans l'environnement; elles s'accumulent en particulier dans les tissus adipeux et se concentrent le long des chaînes alimentaires; pour arriver en bout de chaîne à des concentrations dépassant les seuils de tolérance. En bref, tous les ingrédients de l'écotoxicité

### \* Les solvants chlorés

Un quart de la production mondiale

est utilisée pour fabriquer des solvants: perchloréthylène ( $C_2Cl_4$ ), trichloréthylène ( $C_2HCl_3$ ) et autres, employés dans le nettoyage industriel (p. ex. des vêtements). D'où apparition d'affections professionnelles caractéristiques (cancers notamment). Ces molécules, très stables dans l'eau, passent facilement dans l'environnement. Les solvants chlorés servent aussi à extraire les corps gras des aliments que l'on donne à certains animaux d'élevage, on les retrouve donc dans la viande et dans les œufs.

### \* Plastiques chlorés

Le PVC (chlorure de polyvinyle), sert à fabriquer de très nombreux objets: gobelets, conteneurs, emballages folio, etc, qui finissent dans les usines d'incinération, et provoquent à ce niveau d'importants rejets de chlore. Ainsi, l'usine des Cheneviers (GE) dépasse-t-elle de 39 fois les normes d'émission pour le chlore!

La production même de PVC est également dangereuse, jugée responsable de cancers professionnels. La matière première du PVC, le chlorure de vinyle, est une substance hautement explosive, dont les transports exposent les habitants à des risques considérables. Ainsi un train de chlorure de vinyle traverse une fois par mois la Suisse romande, et ses grandes agglomérations, comme Genève et Lausanne ...

### \* Biocides chlorés

Certains emplois des organochlorés font particulièrement appel à leur potentiel toxique: ce sont les pesticides et les fongicides chlorés. Les premiers ont fait des ravages parmi les maillons supérieurs de la chaîne alimentaire (prédateurs, rapaces notamment), et sont aujourd'hui pour l'essentiel interdits chez nous. Ces produits, dont le plus connu est le DDT, continuent par contre d'être fabriqués et largement déversés dans le tiers monde, scandale inadmissible.

Quant aux fongicides, il s'agit du pentachlorophénol (PCP) ( $C_6Cl_5OH$ ), toxique au contact pour la peau, employé notamment pour imprégner le bois, et provoquant des émanations délétères lors de la combustion de poutres traitées. L'ordon-

nance sur les substances prévoit de sévères restrictions pour le PCP.

### \* Les Biphényles polychlorés (PCB)

Autre substance particulièrement problématique, dont le danger est aujourd'hui admis, et qu'on essaie de récupérer là où l'on peut: les PCB ( $C_{12}H_{10} + Cl$  en dosages variables: il en existe plus de 200 isomères).

Particulièrement stables aux aussi, les PCB s'utilisaient notamment sous forme liquide dans les transformateurs électriques. Entre 1930 et 1983 un million de tonnes en ont été produits dans le monde... On en retrouve aujourd'hui dans les eaux, les sols, et même dans le lait maternel.

### \* Les Chlorofluorocarbones (CFC)

Enfin, le mariage de deux halogènes avec du carbone donne ces gaz responsables des trous apparus dans la couche d'ozone stratosphérique. Ils ont déjà été évoqués à plusieurs reprises dans ces colonnes, si bien que nous n'y revenons pas, sinon pour rappeler le boycott des aérosols aux CFC demandé par FRC, WWF et SPE et rendu possible par l'obligation de déclarer le contenu des sprays (dès le 1<sup>er</sup> septembre 1987).

## Seveso et Schweizerhalle

Il n'est pas inutile de signaler ici que le phosgène utilisé comme produit intermédiaire dans les processus chimiques, qui servit comme gaz de combat à Verdun, et qui apparut à Schweizerhalle, est un composé organo-chloré ( $COCl_2$ )... et que la fameuse dioxine de Seveso n'est autre que le sous-produit d'une réaction de substances chlorées qui a dérapé. On l'appelle dioxine parce que sa structure comporte deux atomes d'oxygène reliant deux molécules de benzol et de chlore.

Les sels de déneigement (NaCl ou KCl), déversés en hiver sur nos chaussées, agressent les ferrures de nos ponts en béton. Ce simple fait donne une idée du pouvoir corrosif des substances chlorées. On imagine leur action à l'intérieur de notre organisme!

A noter enfin que le soussigné et 21 conseillers nationaux ont déposé en septembre une motion qui invite le Conseil fédéral à étudier le cycle des substances chlorées et à interdire l'usage de PVC dans les matières à incinérer ainsi que les transports de polluants majeurs dans les zones d'habitation dense. Réponse en décembre.

René Longet